

Commémoration de la rafle du 26 août 1942

Vendredi 26 août à 10h

► **Groupe Scolaire Bizanet - 53 avenue Maréchal Randon**

En présence de

- **Eléonore Lacroix**, Secrétaire Générale de la Préfecture de l'Isère, représentant le Préfet
- **Emmanuel Carroz**, Adjoint à la Mémoire, aux Migrations, aux Coopérations internationales et à l'Europe
- **Servane Hugues**, Députée de l'Isère
- **Michel Savin**, Sénateur de l'Isère
- **Nathalie Béranger**, Conseillère Régionale, représentant le Président
- **Lieutenant-Colonel Arnaud Burret**, DMDA, représentant le Commandant de la 27ème BIM
- **Fabienne Lewandowski**, DDSP 38
- **Colonel Bertrand Cassou**, Directeur Départemental Adjoint, représentant le Directeur du SDIS 38
- **Chef d'Escadron Arnaud Richard**, représentant le Directeur de la Gendarmerie
- **Cécile Cléry-Barraud**, Directrice de l'ONACVG de l'Isère et **Nathalie Heller**, son adjointe

Il y a 80 ans, le 26 août 1942, le gouvernement de Vichy ordonnait la rafle des juifs étrangers de la zone sud. Près de 6 600 personnes ont été arrêtées ce jour-là, puis déportées vers Auschwitz. Une cérémonie commémorative aura lieu ce vendredi.

La cérémonie débutera par la diffusion de *Nuit et Brouillard* de Jean Ferrat. Emmanuel Carroz prononcera ensuite quelques mots. Le *Chant des Marais* sera diffusé puis le Rav Lahiany prononcera une prière aux Morts et à la République.

Les représentant-es des associations, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de la Ville de Grenoble et de la République Française déposeront des gerbes. *La Sonnerie aux Morts*, une minute de silence et *La Marseillaise* clôtureront la cérémonie.



Cérémonie en mémoire de la déportation et dépôt de gerbes, monument de la déportation, parc Paul Mistral. Auriane POILLET
© Ville de Grenoble 2021